



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

VICE RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;

Arrête :

Article 1^{er} : La conseillère principale d'éducation de classe normale, inscrite sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2025 pour l'accès au grade de la hors classe, est nommée conseillère principale d'éducation hors classe à compter du 1^{er} septembre 2025 :

Nom	Nom patronymique	Prénom
CHEBLAOUI	CHEBLAOUI	NOURA

Article 2 : Le classement de l'intéressée dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

2 JUIN 2025
Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

Didier VIN-DATICHE